

**LYCEE JEAN-PIAGET
NEUCHATEL**

SECTION DE MATURITE

PLAN D'ETUDE-CADRE

ALLEMAND

LANGUE SECONDE

INTRODUCTION

En accord avec le plan d'étude cadre pour les écoles de maturité élaboré par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (dossier 30B, 1994), l'enseignement de l'ALLEMAND langue seconde au Lycée Jean-Piaget vise à développer chez l'élève des capacités linguistiques actives de communication, il l'incite à s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale, à structurer sa pensée dans une autre langue et à s'y comporter de manière réfléchie et critique.

I. OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de l'allemand doit permettre à l'élève prioritairement de communiquer oralement et par écrit. Pour cela, il se base sur les quatre compétences, à savoir la compréhension orale, la compréhension écrite, l'expression orale et l'expression écrite.

Un des objectifs principaux de l'enseignement de l'allemand doit être l'ouverture culturelle et sociale vers la partie germanophone de la Suisse et vers les autres régions et pays de langue allemande. Comprendre/se faire comprendre, s'informer/informer, évaluer et émettre des points de vue en langue seconde sont autant de capacités d'échange à développer en vue d'une meilleure intégration et d'une plus grande tolérance.

Au niveau d'une école de maturité, l'enseignement développe également l'esprit d'initiative. Il encourage progressivement l'élève à valoriser ses propres compétences et à élargir par lui-même ses savoir et savoir-faire. Le plaisir ne doit pas être absent d'un tel apprentissage, il sera stimulé par des activités créatrices et interactives. Les échanges linguistiques d'élèves peuvent également y contribuer.

Afin que l'allemand à l'école reste une réalité bien vivante, l'enseignement pluridisciplinaire doit être visé: un effort particulier devra être entrepris pour que les matières enseignées soient intégrées dans le cadre général d'une maturité académique, en évitant le cloisonnement et en suscitant des interactions avec d'autres disciplines. Une fois admis, cet enseignement pluridisciplinaire se concrétisera progressivement en fonction de la maturité des élèves et de leurs moyens linguistiques.

Enfin, l'enseignement de l'allemand au Lycée Jean-Piaget prépare à des études universitaires; de ce fait, il devra répondre à des critères de qualité élevés et ne pas se limiter à la maîtrise linguistique de situations pratiques de la vie courante. Un bagage culturel classique et une approche systématique de l'apprentissage de la langue restent une nécessité.

II. EVALUATION

A tous les niveaux de l'apprentissage de l'ALLEMAND langue seconde, l'évaluation porte sur les quatre compétences (CO, CE, EO, EE) et les aspects formels (AF = vocabulaire, "grammaire" au sens traditionnel, grammaire textuelle...). En accord avec les objectifs généraux, l'évaluation doit évoluer comme évoluent l'élève et la classe. Même si toutes les compétences sont toujours exercées à tous les niveaux, leur évaluation suit la progression de l'apprentissage esquissée dans ces pages. Cette progression peut être représentée d'une façon schématique sous la forme suivante (les compétences en caractères gras indiquent les priorités année par année):

Niveau 9:	CO CE EO EE
	AF
Niveau 10:	CE EO CO EE
	AF
Niveau 11:	EO EE CE CO
	AF
Niveau 12:	EE EO CE CO
	(AF)

L'évaluation formative est à privilégier. Complétée par l'évaluation sommative (exprimée sous forme de notes), elle se fait sous le signe de la transparence. Les critères d'évaluation sont spécifiques à chaque niveau de la formation. L'évaluation doit favoriser la connaissance que peut avoir l'élève de son apprentissage et solliciter la part active et personnelle qu'il a dans sa formation. Elle se veut donc auto-évaluation permanente et progressive.

Les aspects formels (AF) sont évalués dans une épreuve commune à la fin du niveau 11. Chacune des quatre compétences est évaluée aux examens de maturité qui portent par conséquent sur:

- la compréhension orale (CO): texte audio(-visuel)
 - la compréhension écrite (CE): texte écrit
 - l'expression écrite (EE): rédaction
- } } } examens dits «écrits»

ainsi que sur:

l'expression orale (EO): expression libre à partir de:

1. de lectures littéraires

2. d'un autre support

} } } examens dits «oraux»

III. OBJECTIFS

Niveau 10

Au niveau 10, l'enseignement de l'allemand s'inscrit dans la continuité du niveau 9. Sur la base des acquis du secondaire I, l'élève consolidera et développera ses compétences orales et écrites. L'accent sera mis sur l'apprentissage plus conscient, à la fois analytique et systématique, de la langue.

Compétences + Aspects formels	Objectifs		Mise en oeuvre
CO	L'élève apprend à : <ul style="list-style-type: none"> – comprendre rapidement des messages simples dans des situations courantes – dégager des informations précises d'un message – appréhender le sens global d'un texte auditif 	L'enseignement se fait principalement en allemand. <ul style="list-style-type: none"> • Écoute et compréhension de textes audio(-visuels) faisant référence à des situations authentiques de la vie quotidienne. • Travail interactif en classe. Séjours linguistiques, échanges, stages... : en collaboration avec des maîtres de branches spécialisées • Apprentissage des techniques d'écoute. • 	•
CE	L'élève apprend à : <ul style="list-style-type: none"> – dégager rapidement les informations essentielles d'un texte écrit en langue authentique, mais simple – se familiariser avec différentes sortes de textes – acquérir une certaine autonomie de lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et compréhension de textes simples et courts (littéraires et généraux). • Apprentissage des techniques de lecture Utilisation des dictionnaires 	•

EO	L'élève apprend à: <ul style="list-style-type: none">- se faire comprendre (en respectant aussi les règles élémentaires de la prononciation allemande)- réagir spontanément et de façon adéquate à diverses situations de communication- formuler son opinion, ses sentiments...- s'adresser à un groupe	<ul style="list-style-type: none">• Expression individuelle et en interaction.• Discussions en (demi-)classe• Commentaires personnels	<ul style="list-style-type: none">• Exposés• Jeux de rôle• Reconstitution d'un texte (lu ou entendu)
----	---	---	--

EE	<p>L'élève apprend à:</p> <ul style="list-style-type: none"> – s'exprimer correctement dans différents registres d'écriture simples et courants – formuler son opinion, ses sentiments... – décrire, résumer, argumenter, raconter 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et création de différents types de textes faisant appel au vécu, à l'imagination et aux connaissances personnelles (lettre, compte rendu, résumé, prise de position, évocation...)
AF	<p>L'élève apprend à:</p> <ul style="list-style-type: none"> – utiliser d'une manière réfléchie et systématique les acquis grammaticaux et lexicaux – maîtriser progressivement et de façon autonome les structures grammaticales – élargir son vocabulaire de base – comparer l'allemand avec la langue maternelle et avec d'autres langues étudiées pour en faciliter l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Exercice et mémorisation de la grammaire et du vocabulaire (textes lacunaires, choix multiples, exercices de vocabulaire, de transformation, de traduction...)

Niveau 11

Au niveau 11, l'apprentissage de l'allemand affine la maîtrise des quatre compétences tout en mettant progressivement l'accent sur l'expression orale et écrite. Les connaissances grammaticales (aspects formels) et lexicales (vocabulaire de base) seront évaluées à la fin de l'année sous la forme d'une épreuve commune.

Compétences + Aspects formels	Objectifs	Mise en oeuvre
CO	L'élève apprend à : <ul style="list-style-type: none"> – comprendre rapidement des messages dans des domaines plus spécifiques (art, littérature, média, économie, sciences, politique...) – dégager le sens de ces messages d'une façon globale et détaillée 	L'enseignement se fait en allemand. <ul style="list-style-type: none"> • Écoute et compréhension de textes audio(-visuels) variés, si possible non simplifiés • Travail interactif en classe • Séjours linguistiques, échanges, stages ...: en collaboration avec des maîtres spécialisés • Approfondissement des techniques d'écoute
CE	L'élève apprend à : <ul style="list-style-type: none"> – lire des textes plus longs et plus complexes provenant de domaines variés (art, littérature, média, économie, sciences, politique ...) – dégager rapidement l'enchaînement des idées, la logique d'un texte – repérer les caractéristiques des différents genres de textes – lire de façon de plus en plus autonome et personnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et compréhension de textes plus complexes et plus longs (poèmes, nouvelles, romans courts, pièces de théâtres, pièces radiophoniques, textes documentaires, économiques, scientifiques...): en collaboration avec des maîtres spécialisés • Approfondissement des techniques de lecture • Utilisation des dictionnaires et des ouvrages de référence
EO	L'élève apprend à : <ul style="list-style-type: none"> – développer ses moyens d'expression – nuancer l'expression de ses sentiments, opinions, arguments... – exposer et partager ses expériences de lecteur, de spectateur, d'auditeur 	Expression individuelle et en interaction Discussions en (demi-)classe Commentaires, prises de position personnels sur un texte/sujet lu ou entendu... Exposés sur un sujet/texte donné Reconstitution d'un texte lu ou entendu

EE	L'élève apprend à: <ul style="list-style-type: none">– s'exprimer correctement dans des registres d'écriture plus complexes selon les domaines spécifiques abordés (littérature, économie, art, sciences, politique ...)– développer son point de vue de façon nuancée et personnelle– développer sa réflexion et son imagination	<ul style="list-style-type: none">• Rédaction et création de différents types de textes faisant écho au travail personnel et en classe: résumés, analyses de textes, initiation à la dissertation, évocation...
AF	L'élève apprend à: <ul style="list-style-type: none">– maîtriser les structures grammaticales dans leur ensemble– maîtriser activement un vocabulaire de base complet	<ul style="list-style-type: none">• Suite et fin de l'apprentissage d'un vocabulaire de base• Préparation à l'épreuve commune de fin d'année sous forme de révisions grammaticales et lexicales

Niveau 12

Au niveau 12, l'apprentissage de l'allemand tend à parfaire la maîtrise des quatre compétences dans la perspective de la maturité, c'est-à-dire à développer "chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale" (PECMAT 1994).

Compétences + Aspects formels	Objectifs	Mise en oeuvre
CO	L'élève apprend à : <ul style="list-style-type: none"> – faire preuve d'ouverture envers différents registres de la langue (y compris les variantes régionales) – comprendre aisément les messages les plus variés – dégager le sens de ces messages d'une façon précise et critique (en prenant des notes) 	L'enseignement se fait en allemand. <ul style="list-style-type: none"> • Écoute et compréhension de textes audio(-visuels) variés • Travail interactif en classe • Visites d'entreprises, d'expositions en Suisse allemande; exposés de spécialistes (en art, sciences, économie...) : en collaboration avec des maîtres spécialisés • Application des techniques d'écoute apprises
CE	L'élève apprend à : <ul style="list-style-type: none"> – lire de façon autonome et personnelle des textes de qualité – analyser et interpréter ces textes 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture critique d'oeuvres littéraires, de documents d'actualité à caractère politique, économique, culturel ... • Application des techniques de lecture et d'interprétation • Utilisation des dictionnaires et des ouvrages de référence
EO	L'élève apprend à : <ul style="list-style-type: none"> – utiliser aisément ses moyens d'expression – nuancer et justifier ses opinions – établir des relations interdisciplinaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Expression individuelle et en interaction • Discussions en (demi-)classe • Comptes rendus de lectures, de recherches personnelles • Commentaires, prises de position personnels

EE	L'élève apprend à: <ul style="list-style-type: none">– structurer sa réflexion– rédiger une analyse et/ou explication de texte, une dissertation, une évocation telles qu'elles seront exigées à l'examen final	<ul style="list-style-type: none">• Rédaction et création de différents types de textes (analyse et explication de texte, dissertation, évocation telles qu'elles seront exigées à l'examen final)• Travaux interdisciplinaires individuels ou en groupe; modules pour activités-cadre (Projektunterricht): en collaboration avec des maîtres spécialisés
AF		<ul style="list-style-type: none">• Révision continue à travers l'exercice des différentes compétences